



# Présentation de CSDPTT Coopération Solidarité et Développement aux PTT

Forum Social Mondial, Nairobi, 20-25 janvier 2007

Contributeurs principaux : Jean-Louis Fullsack, Bruno Jaffré.

Orateur au FSM : Marceau Coupechoux.

CSDPTT

- Répondre à des besoins :
  - le besoin de communiquer existe. On se met au service de la population et des autres acteurs du développement.
- Promouvoir une nouvelle forme de coopération :
  - désintéressement,
  - engagement,
  - indépendance par rapport aux sources de financement (France Télécom, La Poste, Ministère des affaires étrangères, entreprises, syndicats...),
  - nos partenaires en Afrique sont de vrais acteurs, éviter l'assistance.
- Engagement dans le mouvement social :
  - Réflexion critique sur les privatisations, primauté au service public,
  - participation au forums sociaux,
  - participation au Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI).

- **Téléphonie rurale :**
  - Une dizaine de villages raccordés, 7 en cours au Burkina, 4 en projet au Mali,
  - Projets de grande ampleur, 100 villages au Burkina, 30 au Mali dans le Guidimakha où la SOTELMA vient de décider de connecter une partie des villages isolés, connexion de 50 radios communautaires au Niger.
- **Internet :**
  - Coopération sur 3 ans avec une ONG au Burkina (formation de formateurs, don d'ordinateurs, assistance à distance).
- **Formation : Télécommunications et nouvelles technologies**
  - Participation à une Formation réseau au Niger avec une autre ONG,
  - Formation au Burkina sur les technologies de la boucle locale,
  - Accueil de stagiaires (DESS politique internationale mémoire sur le processus de privatisation au Mali) et étude pour le Niger (Mémoire de fin de stage d'Ingénieur).

- **Information et sensibilisation :**
  - Site [www.csdptt.org](http://www.csdptt.org), lettre mensuelle,
  - participation à des séminaires et colloques, groupes de recherche,
  - présence active dans les forums sociaux (FSE de St Denis, France),
  - articles de réflexion, suivi de l'évolution des réseaux en Afrique,
  - participation à des livres collectifs,
  - présence active auprès du Parlement Européen.
  
- **Sommet Mondial de la Société de l'Information :**
  - délégué avec accréditation dès le début du processus,
  - comptes rendus de réunion mis en ligne,
  - campagne pour **un accès** au réseau par village,
  - co-présidence du groupe de travail financement des infrastructures et accès.



# La Privatisation des Télécoms en Afrique

Forum Social Mondial, Nairobi, 20-25 janvier 2007

Contributeurs principaux : Jean-Louis Fullsack, Bruno Jaffré.

Orateur au FSM : Marceau Coupechoux.

CSDPTT

# Plan

---

- Introduction : trois termes à définir
- Historique
  - Les origines
  - Les processus de privatisation
  - Où en est-on ?
- Conséquences
  - Dépendances
  - L'évolution de la télé-densité
  - L'Etat dessaisi
- Alternatives
  - Un bien public à l'échelle mondiale
  - Des regroupements régionaux
  - La synergie entre les réseaux
  - Quel financement ?

# Introduction : trois termes à définir

---

- **Déréglementation** : Changement des règles en vigueur
  - Transformer les administrations des PTT en entreprise publique,
  - Séparation Poste et Télécommunications,
  - Création d'une Agence de régulation (l'UIT recense 41 agences dont 31 indépendantes),
  - Fin de la coopération bilatérale publique.
- **Privatisation** : ouvrir le capital des opérateurs publics aux capitaux privés
  - Choix d'un « partenaire stratégique »,
  - Capital privé souvent minoritaire mais avec augmentation prévue quelques années après la première ouverture (Ex: Sudatel Soudan, l'Etat est passé de 67% en 93 à 26% en 05),
  - Versement des sommes au Trésor. Quelle utilisation ?
  - Engagement à réaliser des objectifs définis et contractuels mais absence de sanction réelle en cas de non respect,
  - Le plus souvent conservation du monopole sur les services fixe prévue pendant quelques années (Ex: 7 ans après 97 sur les services de base pour la SONATEL Sénégal).
- **Libéralisation** : ouvrir le marché à la concurrence
  - Dès le départ, attribution de licences pour les mobiles en règle générale,
  - L'AGCS devait entrer en vigueur le 1er janvier 2005 mais les négociations sont encore en cours.

# Historique : les origines

---

- **Pression des pays occidentaux :**
  - Mondialisation libérale, Ajustement structurel, pression du FMI et de la BM (privatisation des télécoms une des premières conditionnalités),
  - Conditionnalités financières (prêts en contre-partie de mesures de libéralisation) imposé par les institutions financières internationales (IFI),
  - Marché national fragmenté par la concurrence et tendant vers la saturation dans les pays industrialisés, d'où
  - Opérateurs des pays industrialisés à la conquête de nouveaux marchés à fort développement = PeD (ex France Télécom, Telefonica, Portugal Telecom).  
NB : Telecom Malaysia a été présent très tôt également (ex: en Guinée et au Ghana).
- **Grande responsabilité de l'UIT :**
  - L'UIT-D s'est transformée en bras armé des privatisations au mépris de son rôle,
  - Son rôle historique : le développement (technique) des télécommunications.
  - Exemple : ne s'est jamais préoccupée de la mise en valeur des réseaux avant privatisation d'où un bradage.
  - NB : les pays africains sont membres de l'UIT et peuvent en infléchir l'orientation.



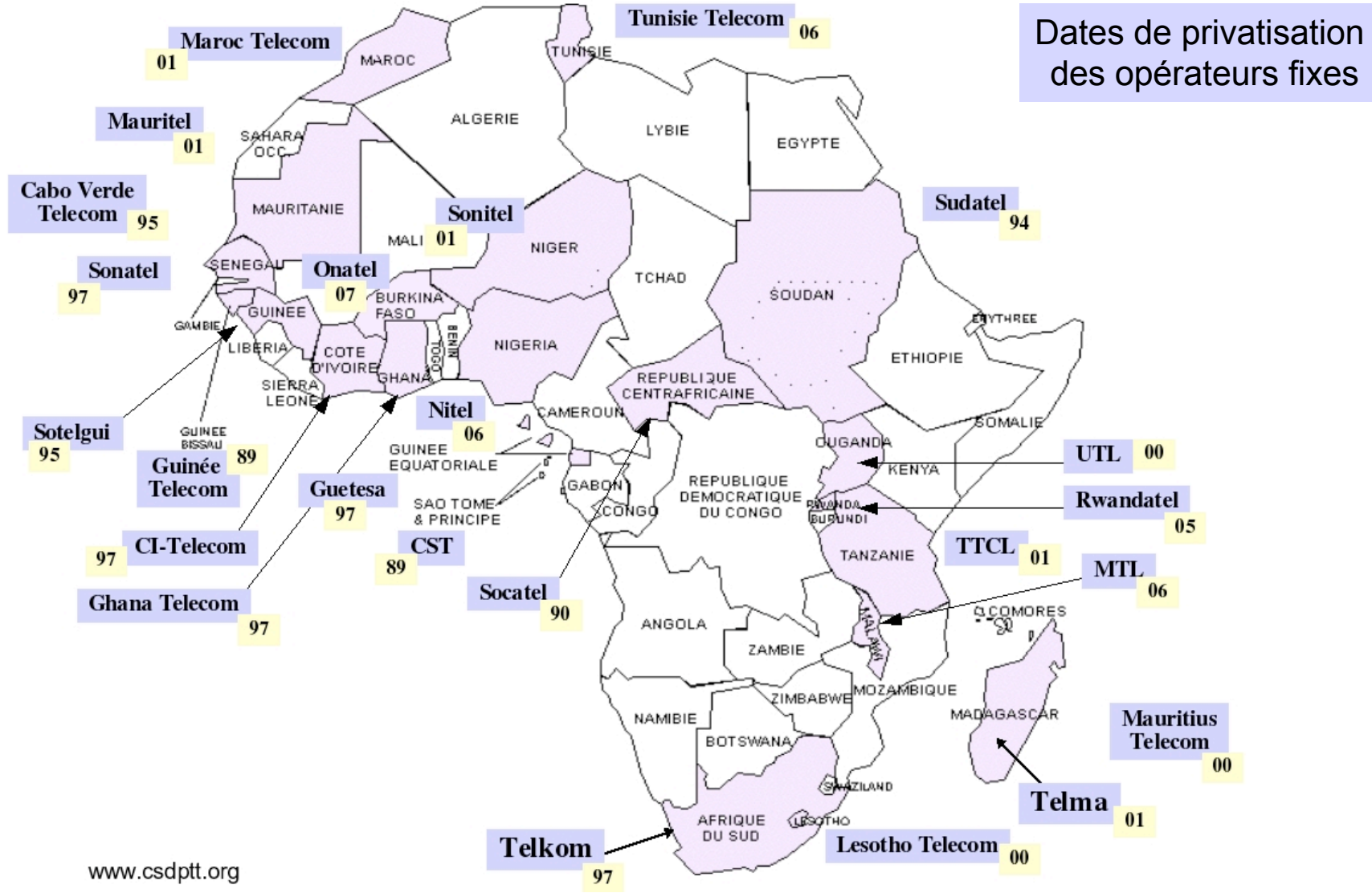
- **Faiblesses des réseaux en Afrique :**
  - Forte **disparité** entre zones urbaines/urbanisées et zones rurales (desserte fragilisée ou inexistante),
    - Exemple : Dakar représente 64% des lignes fixes au Sénégal.
  - Taille réduite des réseaux, **fragilité et obsolescence**, coûts importants de l'exploitation/entretien,
    - d'où développement limité et contrasté,
  - **Télé-densité** voisine de 1% (nombre de lignes fixes/nombre d'habitants),
  - Absence d'un véritable réseau dorsal continental et de réseaux sous-régionaux (échec de l'UIT).
  - Absence de réseau électrique, d'où systèmes d'énergie indépendants peu fiables,
  - L'Etat **ponctionne** parfois ces entreprises pour d'autres besoins,
    - d'où un sous-investissement,
    - Nécessité d'un budget annexe séparé, d'un meilleur contrôle citoyen.
- ***Néanmoins, Opérateurs de télécoms parmi les entreprises locales les plus rentables***  
(notamment via les revenus d'interconnexion internationale)

# Historique : les processus de privatisation

---

- **Première vague en 95-97 :**
  - Opérateurs fixes les plus rentables (Sénégal, Afrique du Sud, Ghana, Côte d'Ivoire...),
  - Appel d'offre, plusieurs candidats, choix possible,
  - Avantagent les opérateurs historiques des anciennes colonies (PT, FT, Telefonica),
  - Exception : Guinée (Telecom Malaysia au début puis fiasco).
  
- **Deuxième vague en 2000 :**
  - Touchent d'autres opérateurs rentables (Ile Maurice, Maroc, Ouganda, Mauritanie, etc..),
  - Mais aussi échec pour d'autres (Ghana, Guinée, Niger..).
    - Guinée : Telecom Malaysia a quitté la SOTELGUI en 2005,
    - Ghana : Telecom Malaysia est « remboursée » en 2005,
    - Niger : consortium sino-lybien ZTE/LAAICO très contesté, quels sanctions ?
  
- **Troisième vague en cours :**
  - 14 pays environ sur 55 n'ont pas encore libéralisé le secteur
  - Les opérateurs africains émergents entrent en jeu :  
Telkom dans le fixe,  
MTN et Vodacom dans le mobile – présents dans une vingtaine de réseaux africains.

# Historique : les processus de privatisation



# Historique : où en est-on ?

---

- **Processus bloqué dans de nombreux pays**
- **Pays dominants :**
  - Pays à forte potentialité Nigeria (fixe ouvert à la concurrence), Kenya, Cameroun (blocage interne), RDC (instabilité),
  - Tendance vers des procédures de gré à gré faute de repreneur stratégique,
  - Faute de Base de données fiable : risque de brader l'opérateur.
- **Pays intermédiaires :**
  - Mali (cas particulier) concurrence avant la privatisation,
  - Niger échec complet : pression pour dénoncer la concession à un consortium sino-libyen.
- **2005 : ouverture de la concurrence sur le fixe**
  - Fin des périodes transitoires de monopole sur les services de base,
  - Imposé par l'AGCS mais de nombreux pays ne sont pas prêts (quelques uns l'ont déjà fait, Madagascar, Mali, Nigéria).
- **2007 : ONATEL** avec comme partenaire stratégique Maroc Telecom (contrôlé par Vivendi).

# Conséquences : dépendances

---

- **Renforcement des multinationales :**

- France Télécom, Vivendi, Telefonica, Deutsch Telekom,
- **Exemple** : France Telecom en Afrique
  - Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar : Orange,
  - Côte d'Ivoire : CI-Telecom,
  - Sénégal : Sonatel, Sonatel Mobiles,
  - Mali : Ikatel,
  - Maurice : CellPlus, Mauritius Telecom,
  - Egypte : Mobinil (avec Orascom).
- Naissance de multinationales « africaines » ou pseudo africaines ORASCOM (Magrheb), CELTEL, MTN, VODACOM (Vodafone et Telkom), TELKOM,
- Irruption de la Chine dans le secteur télécoms africain,
- **Exemple** : ZTE -fabriquant- prend le contrôle de Sonitel, ou Huawei « fournisseur stratégique » de NITEL.

- **Exportations des bénéfiques mais aussi reversement des dividendes à l'Etat**
  - Bons résultats au Sénégal (CA de 260 millions de dollars et le meilleur, ratio résultat net / CA de 28%), Maroc (« le trésor de Vivendi »), Mauritanie, Côte d'Ivoire avant le conflit,...
  - Versées au Trésor (achats de licence, prise de participation dans le capital des opérateurs historiques).
  - Rappels :
    - CA de FT (05) = 49 milliards d'€,
    - CA de FT « Rest of the World » (essentiellement l'Afrique) = 6 milliards d'€,
    - PIB du Kenya (05) = 19 milliards de \$.
- **Dépendances techniques vis-à-vis des pays du Nord :**
  - Exemple : Paris et Londres sont des *hubs* satellitaires vers le réseau international.
  - Nécessité de réseaux d'interconnexion panafricains.

# Conséquences : dépendances

---

- **La Coopération publique disparaît**
  - Les Etats occidentaux au service de leurs champions,
  - En France, pas de bureau télécom au Ministère des Affaires Etrangères (renvoi à l'Agence Française de Développement) ,
  - Quelques actions pour soutenir les agences de régulation ou dans les nouvelles technologies (projet ADEN),
  - L'UIT a renoncé à son rôle fondamental : le développement équilibré des télécoms.
- **Les Etats et Organismes internationaux se tournent vers les multinationales**
  - « Académies » CISCO (quasi monopole sur les routeurs) promues et co-financées par l'IUT,
  - Nombreux accords de pays avec MICROSOFT,
  - Accords UNESCO, PNUD, UNITAR, etc avec MICROSOFT et Cisco.

# Conséquences : l'évolution de la télé-densité

---

- **Progression de la télé-densité :**
  - Surtout grâce à la téléphonie mobile (l'Afrique du Nord, et l'Afrique du Sud ayant plus progressé que les autres pays),
  - Augmentation de la demande,
  - Dynamisation du marché au sein de la couche aisée,
  - Bénéfice indéniable pour l'économie,
  - Discours UIT : « succès = mobiles + marché ».
- **Mais...**
- **Les opérateurs fixes en danger :**
  - Dégradation programmée des réseaux d'infrastructure,
  - La partie mobile est prédatrice d'investissements et de ressources,
  - Ouverture à la concurrence alors que les réseaux restent à construire,
  - Les concurrents s'intéressent aux niches et aux secteurs les plus rentables sans contrainte de service public.



## Conséquences : l'évolution de la télé-densité

- Quelques chiffres de télé-densité : lignes principales pour 100 habitants

	<b>1999</b>	<b>2005</b>
<b>Algérie</b>	5,34	7,82
<b>Burkina Faso</b>	0,34	0,74
<b>Sénégal</b>	1,79	2,29
<b>Kenya</b>	1,01	0,82
<b>Madagascar</b>	0,32	0,36
<b>France</b>	57,81	59,01

Source : UIT

# Conséquences : l'évolution de la télé-densité

- Quelques chiffres de télé-densité : lignes fixes+mobiles pour 100 habitants

	<b>1999</b>	<b>2005</b>
<b>Algérie</b>	5,58	51,24
<b>Burkina Faso</b>	0,47	5,06
<b>Sénégal</b>	2,73	17,13
<b>Kenya</b>	1,09	14,29
<b>Madagascar</b>	0,55	3,07
<b>France</b>	94,37	138,45

Source : UIT

# Conséquences : l'évolution de la télé-densité

---

- **Le tout-mobile n'est pas une solution :**
  - Réseaux fixes et mobiles doivent être complémentaires,
  - Les réseaux fixes offrent une grande évolutivité (ex: ADSL),
  - Les réseaux fixes sont nécessaires à l'acheminement des appels mobiles,
  - Déploiement de Mobile « 3G » au détriment d'un développement équilibré et rationnel du réseau.
- **Forte ponction du budget des ménages :**
  - Les communications restent très chères,
  - D'autant plus que les mobiles pallient les insuffisances du fixe,
  - Ponction encore accentuée par le systèmes de cartes prépayées,
  - Ces ponctions se font au détriment d'autres budgets, y compris de première nécessité,
  - La baisse de certains prix résulte essentiellement de la technologie.
- **Les zones rurales restent délaissées :**
  - Le Sénégal annonce 50% des villages reliés au réseau (en comptant les mobiles). Désert téléphonique dans la plupart des pays africains.
  - Rappel : Rapport Maitland « Le Chaînon manquant » publié en 1983. N'a pas été respecté par l'UIT.

- **L'Etat déssaisi de sa politique de télécommunications**
  - Difficulté pour les agences de régulation des Etats de faire face à des multinationales, ou de résister à son propre Etat (nombreux conflits pour les interconnexions),
  - Manque de moyens pour se défendre dans les instances internationales (l'UIT, dont c'est le rôle a d'autres priorités...),
  - Les gouvernements se reposent sur les « partenaires stratégiques » qui développent une stratégie de multinationale (ex : Ikatel au Mali),
  - Multiplication des accès par satellites et de réseaux privés souvent illicites,
  - Quid de l'égal accès de tous aux services de base ?
    - Aucun repreneur (sauf Sénégal) n'a rempli ses engagements !
    - En Guinée, Telecom Malaysia a fait des promesses extravagantes.
- **L'Etat déssaisi de sa politique d'aménagement du territoire**
  - Il n'a plus les moyens de corriger les inégalités sociales et géographiques,
  - Les télécoms font partie intégrante des infrastructures.

# Alternatives : un bien public à l'échelle mondiale

---



- **Nécessaire extension des biens publics :**
  - Outil indispensable pour l'exercice entier des droits fondamentaux,
  - Mais aussi efficacité économique (« jeux à somme positive »).
- **L'être humain a besoin de communiquer** (notamment avec ses proches), d'être informé, de disposer d'espaces d'échanges et de débats.
- Les télécoms sont un instrument puissant pour le **développement des autres biens publics**.
- Nécessité d'un **gouvernement mondial des télécoms** :
  - Pour la gestion du spectre fréquentiel,
  - Pour la construction de réseaux d'accès et de transport,
  - Pour le développement de logiciels et la fin des positions de rente.

# Alternatives : des regroupements régionaux

---

- **A quand l'intégration régionale par la fusion entre opérateurs publics ?**
  - Comment dégager une rentabilité financière conséquente pour assurer les conditions de financements d'investissements quand plusieurs opérateurs doivent se partager un marché structurellement petit ? Cas du Mali (Ikatel et SOTELMA).
  - Atteindre la taille critique de façon à être moins dépendant des fournisseurs et des marchés.
    - **Exemple** : Gateway Internationale en Centrafrique.
  - L'intégration permettrait de structurer/fédérer une sous-région,
  - Les responsables africains privilégient l'approche du marché (fusions acquisitions de sociétés) au lieu de constituer de véritables réseaux sous-régionaux fédérateurs.
- **Pour un réseau d'interconnexion panafricain « Panaftel2 » :**
  - Panaftel : un certain succès mais dominé par les faisceaux hertziens et peu entretenu,
  - SAT3/WASC (coopération entre opérateurs) : réalisé en 2 ans et demi,
  - Echec lamentable d'AfricaOne - financiers + ATT (responsabilité de l'UIT).

# Alternatives : la synergie entre les réseaux

---

- **CSDPTT préconise de tirer partie au maximum de la synergie entre les réseaux :**
  - Transport, énergie, eau, télécoms, télédiffusion, etc.
  - Leurs développements ne sont pas indépendants,
  - Fortes réductions de coûts attendues,
  - **Exemple** : le coût au km d'un câble à fibres optiques le génie civil représente en moyenne 80%. Un projet routier ne devrait jamais être pensé sans le développement d'un réseau de télécoms.
  - Diminution des risques de l'investissement,
  - Fertilisation croisée des réseaux : ex : couverture radio d'une route.
- **CSDPTT évalue à 8-15 Milliards d'€ (selon hypothèses) la réalisation d'un réseau d'interconnexion panafricain.**
  - Après inventaire de l'existant.

# Alternatives : quels financements ?

---

- **Remettre en cause les financements actuels :**
  - FMI, BM : fin des conditionnalités,
  - S’interroger sur l’utilité de fonds existants : WorldTel (UIT), Fonds Nelson Mandela, Fonds de Solidarité Numérique,
  - Relancer la coopération via la Banque Africaine de Développement (BAD) ou la Banque Arabe pour le Développement Economique de l’Afrique (BADEA),
  - Mettre à plat l’ensemble des projets.
- **Interdiction de la pratique du « call-back » :** 500 M\$ par an pris aux opérateurs africains,
- **Retour au principe de la répartition 50-50 des taxes dans les communications internationales :** de 2 à 5 milliards de \$ par an pour l’Afrique,
- **Transit du trafic commuté intra-africain en Afrique :** 400 M\$ d’économies par an,
- **Traitement intra-africain des trafics Internet :** économie de 500 M\$ par an,
- Quote-part dédiée aux TIC lors **d’annulations de dettes**,
- **Fin des libéralisations** et mise en place d’un réseau national unique (optimisation).



## Conclusions : résultats mitigés et dangers

---

- ✓ Quelques résultats jugés satisfaisants (le Sénégal n'a fait que poursuivre une progression bien entamée),
- ✓ Les opérateurs restés publics se sont aussi bien développés,
- ✓ De graves échecs : Guinée, Ghana, Niger...
- ✓ Aujourd'hui risques importants :
  - Ouverture sur tous les marchés (AGCS) : le fixe n'est plus protégé alors que les réseaux de base des pays ne sont pas réalisés
  - Risque de contraintes de service public minimal (dit « universel »),
  - Risque de brader les opérateurs non encore privatisés.
- ✓ Bonnes affaires pour les multinationales (profits importants), exportation des bénéfices, pour les cabinets de montages financiers et d'audits.

## Conclusions : résultats mitigés et dangers

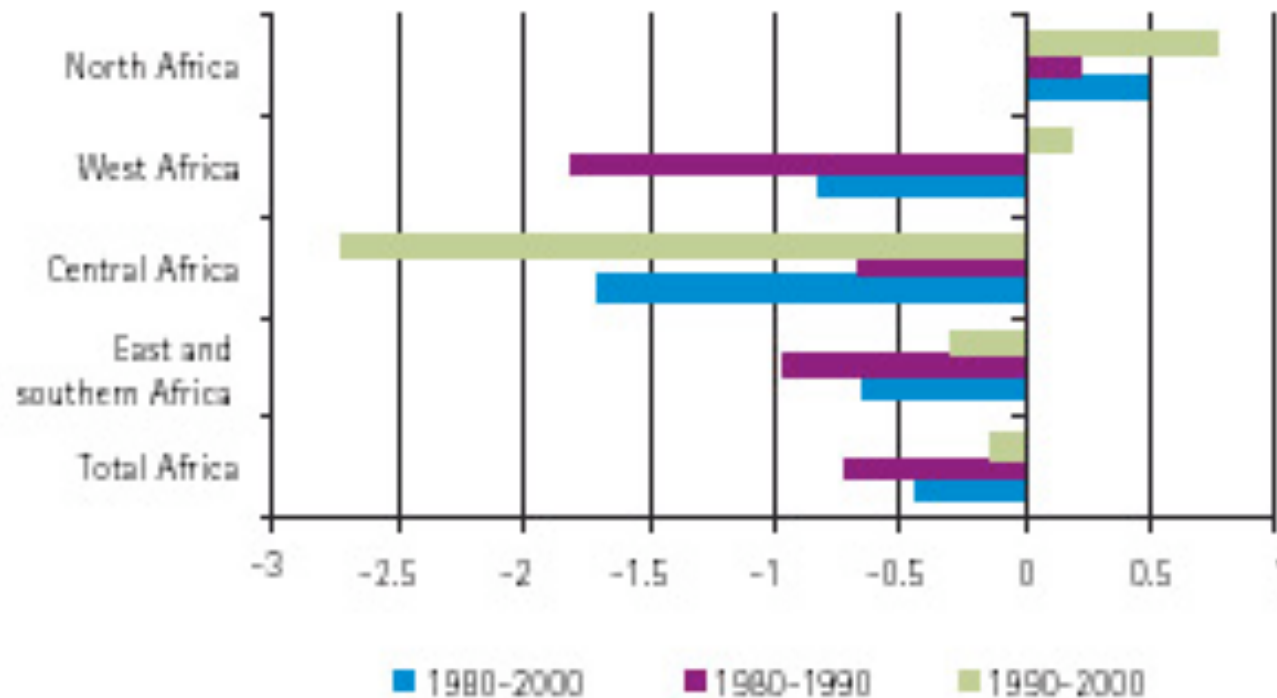
---

- ✓ Absence criante de l'UIT : réaction de son nouveau SG (africain) ?
- ✓ Risques de l'emprise chinoise en Afrique (secteur des télécoms, du pétrole) et surendettement,
- ✓ Comment l'Afrique réagira à la prochaine vague spéculative ?
- ✓ Politique discutable, imposée « du haut en bas » par le NEPAD,
- ✓ Dépendance,
- ✓ Des alternatives existent : la société civile Africaine doit se mobiliser !

# Annexe

- 20 ans d'ajustement structurel en Afrique :

**■ Growth of real GDP per capita, 1980 - 2000**  
*(in %)*



[source : CNUCED]